

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 374**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable de communication

Nouvel intitulé : Responsable de communication

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole française des attachés de presse et des professionnels de la communication (EFAP) - Groupe EDH	Directeur de l'EFAP

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

### Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320p Organisation et gestion : Organisation et gestion des campagnes de relations publiques et de communication

Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable de communication participe à la construction et au développement de l'image de l'entreprise ou de la marque. Il est chargé de concevoir et de participer à la politique et aux stratégies de communication. 1) Activités de recueil, traitement et diffusion de l'information :

- recenser et actualiser les informations de l'entreprise
  - créer les outils de diffusion de l'information
  - Organiser les relations avec la presse et les médias
- 2) Activités de conception et organisation de la communication
- établir les réseaux de communication
  - organiser les actions et créer les évènements
  - participer à la communication globale ( marketing, publicité, promotion, communication interne, relations extérieures)
- 3) Activités de communication audiovisuelle et multimedia (spécialisation optionnelle)
- participer à la production des outils de l'audiovisuel et du multimedia
  - concevoir les messages et contenus de ces outils
  - créer et/ou gérer un site internet

Grâce à la maîtrise des concepts, des théories et des pratiques de l'information et de la communication, les capacités attestées permettent de : - identifier les besoins de communiquer

- créer et planifier les plans et stratégies de communication
- concevoir et gérer les fichiers/dossiers de presse et d'information
- élaborer les outils de communication en maîtrisant les techniques d'expression écrite, d'édition, de production audiovisuelle, d'illustration, et de l'informatique
- créer et gérer les manifestations internes/externes et les évènements
- maîtriser les techniques du marketing, de la publicité, de la promotion, des relations publiques, du journalisme grâce aux compétences pluridisciplinaires
- utiliser les méthodes de la psycho-sociologie, sondages, enquêtes
- intégrer les règles de l'éthique et du droit de l'information et de la communication
- gérer un budget

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs d'activité sont concernés par la communication : secteur public et politique, collectivités, associations, PME/PMI, grandes entreprises, secteur culturel, tourisme & voyages, informatique, banques, assurances, arts, cinéma, télévision, radio, presse écrite, édition, mode, beauté, luxe, immobilier, agences de publicité, de marketing, de communication, d'évènements, consultants, etc.

Type d'emplois accessibles : - responsable de communication,

- attaché de presse,
- chef de publicité
- chef de produit,
- responsable de l'information
- responsable des relations publiques
- assistant de production (audiovisuel)
- journaliste d'entreprise

### Codes des fiches ROMS les plus proches :

E1103 : Communication

E1401 : Développement et promotion publicitaire

**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composantes de la certification :**

- La certification comporte trois composantes : 1) connaissances théoriques et pratiques  
 2) compétences techniques  
 3) aptitudes.

La validation de ces composantes se fait par des procédures identiques pour les 3 blocs d'activités visées par ce titre :

- recueillir, traiter et diffuser l'information
- concevoir et organiser la communication
- communiquer par l'audiovisuel et le multimédia ( option)

Modalités :

1. Examens écrits dans les matières théoriques et de culture générale & professionnelle ;
2. Contrôle continu pour les travaux pratiques et dirigés ;
3. Réalisation de dossiers (études de cas, travaux d'ateliers, dossiers individuels et collectifs) ;
4. Oraux de culture générale, d'expression orale, de simulation de visites d'embauche ;
5. Ecrits et oraux d'anglais, atelier en anglais
6. Stages : évaluation par les maîtres de stage et notation des rapports de stages
7. Mémoire de fin d'études (écrit et soutenance)
8. Grand oral de compétences professionnelles
9. Décision du Jury National

L'ensemble des résultats de chaque dossier individuel est examiné par le Jury National habilité à se prononcer sur la certification

**Validité des composantes acquises : 2 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		50% de formateurs, 50 % de professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		50% de formateurs, 50 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X		50% de formateurs, 50 % de professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Arrêté du 6 mai 1993 publié au Journal Officiel du 27 mai 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'titre de l'école française des attachés de presse' avec rétroactivité à 1966

Arrêté du 21 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Responsable de communication'.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1966 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

270 à 300 certifiés par an.

**Autres sources d'information :**

<http://www.efap.com>

**Lieu(x) de certification :**

ECOLE FRANCAISE DES ATTACHES DE PRESSE ET DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNICATION (EFAP ) 61, rue Pierre-Charron  
75008 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Paris, Lyon, Lille, Bordeaux

**Historique de la certification :**

Ancien libellé de la certification : - Titre de l'école française des attachés de presse (Arrêté du 6 mai 1993 publié au Journal Officiel du 27 mai 1993)

**Certification suivante :** Responsable de communication